

# Rapport annuel 2019

---

Esther Hilfiker, présidente de la SMCB, revient sur l'année écoulée : une année mouvementée, qui a fait progresser le secteur médical sur la scène politique.

Texte : Esther Hilfiker

---

## 1. Éditorial

Depuis l'introduction de l'obligation dans l'assurance-maladie, presque aucune mesure politique n'a eu de portée plus importante pour nous : le Conseil fédéral examine le lancement d'un « objectif » de maîtrise des coûts dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). En d'autres termes : la mise en place du budget global est imminente.

Nous, médecins, sommes conscients que l'augmentation des dépenses dans le secteur de la santé pénalise les foyers privés au même titre que les budgets des cantons. Mais il est hors de question de réaliser des économies au détriment de nos patients et de la qualité des soins ! Nous refusons les mesures qui visent à rationner les prestations et plafonner les dépenses. Elle entraînerait une médecine de seconde classe qui provoquerait une pression supplémentaire, justement sur les ménages les moins favorisés.

Au mois de mars de l'année passée, nous avons démarré en trombe notre lutte contre l'introduction d'un budget global sur l'ensemble du territoire avec le lancement de notre campagne « Médecins et patients – ensemble, les uns pour les autres », en fournissant du matériel aux cabinets médicaux, en déroulant des affiches dans les transports en

commun et en publiant des annonces dans les journaux. La campagne a reçu un large soutien : nos membres ont commandé des brochures et affiches supplémentaires afin d'informer leurs patients des conséquences d'un budget global. D'autres sociétés cantonales de médecins ont également repris notre campagne.

Une première étape a été franchie. Il s'agit désormais d'allier nos forces et de poursuivre la lutte en envoyant un message clair à notre classe politique : nous refuserons tout modèle qui détruirait la relation de confiance entre les médecins et les patients et menacerait la qualité de notre excellent système de santé. Nous avons poursuivi (et nous poursuivons toujours) notre engagement contre les mesures de maîtrise des coûts, même après l'exposé de Jürg Schlup pour les membres du Grand Conseil du canton de Berne au cours de la session de printemps. Il a démontré les conséquences peu souhaitables que les patients devraient subir en cas de mise en place d'objectifs dans le secteur de la santé.

Les élections des Chambres fédérales de 2019 ont amené un vent de jeunesse et de fraîcheur au Parlement. Ces nouvelles chambres élues vont discuter des mesures de maîtrise des coûts. Néanmoins, à l'heure actuelle, peu de choses ont changé pour nous : face aux nouveaux parlementaires comme avec les anciens, il a fallu réagir à différentes consultations importantes sur le plan de la politique de santé.



**La campagne de la SMCB contre le budget global s'est notamment fait entendre par les affiches déroulées dans de nombreux wagons de la BLS. (Photo: Marco Zanoni)**

Un premier succès, fort attendu, a été obtenu à la mi-juillet 2019: le nouveau tarif ambulatoire TARDOC a enfin pu être présenté au Conseil fédéral pour approbation!

En 2019, outre les activités politiques, nous nous sommes également rapprochés de différentes institutions partenaires, nous avons approfondi des coopérations fructueuses et nous en avons lancé de nouvelles. Ainsi, en collaboration avec la police cantonale de Berne, nous avons initié en automne une formation à l'appréciation de l'aptitude à rester en cellule, qui a rencontré un grand intérêt. Et comme chaque année, nous avons également mené des échanges intenses avec la recherche, avec des disciplines apparentées et avec les futurs professionnels: nous avons été représentés lors de congrès scientifiques et axés sur la politique de santé, et nous avons fêté les 10 ans d'existence de l'Institut bernois pour la médecine de famille (BIHAM) aux côtés de ce dernier.

J'ai hâte de découvrir les défis et coopérations que nous réserve ce nouvel exercice. Je vous souhaite pour l'instant une bonne lecture de ce rapport annuel.

## 2. Politique de santé

### Campagne

Depuis un an, la SMCB mène une campagne politique, fermement engagée contre les mesures de maîtrise des coûts dans le secteur de la santé proposées par le Conseil fédéral. La campagne fait des médecins et des patients des alliés: dans des dialogues fictifs, ils disent ce qu'ils attendent de la politique et du système de santé. Des annonces sont parues dans la presse imprimée locale et des affiches ont été déroulées dans de nombreux wagons de la BLS; des informations de fond et des arguments se trouvent sur un site spécialement mis en place ([www.medecins-et-patients.ch](http://www.medecins-et-patients.ch)). Des colis contenant des affiches, des brochures et un leporello ont également été envoyés aux cabinets médicaux de nos membres. Ils ont eu un grand succès, et beaucoup de médecins ont commandé des suppléments.

La SMCB s'est attachée à faire connaître la campagne en dehors de ses frontières cantonales. Elle a contacté d'autres sociétés cantonales de médecins et a eu l'occasion de présenter la campagne dans le Bulletin des médecins suisses – un succès: les sociétés de médecins des cantons de Schwytz, Thurgovie, Saint-Gall et des Grisons ont repris le matériel de la campagne et ses sujets. D'autres cantons sont intéressés: Soleure, l'Argovie et le Tessin. L'expansion géographique est nécessaire.

### Pour un système de santé plus efficace

En 2014, le rapport de l'Académie de Médecine sur le système de santé français a été publié. Il a été suivi de la loi de Modernisation de notre système de santé. Ces deux documents ont permis de lancer une réflexion sur le rôle de l'État, de la profession de médecin et des acteurs de santé. Ils ont permis de définir des axes de travail et de lancer des initiatives.

Il est clair que le rôle de l'État est de garantir l'accès à la santé pour tous. Il est également de garantir la qualité des soins et de promouvoir la prévention. Les acteurs de santé ont un rôle à jouer dans ce domaine. Ils doivent travailler ensemble pour améliorer le système de santé.

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«Je ne tolérerai pas que mon médecin me considère comme un facteur de coût.»

«Je refuse de traiter mes patients comme des facteurs de coût.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«Stop aux grattes-papier qui prétendent faire la leçon aux médecins.»

«C'est à moi de décider des traitements dont ont besoin mes patients.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«Je ne veux pas d'un médecin qui me soigne chronomètre en main.»

«Je refuse qu'on m'oblige à rationner le temps que je dois à mes patients.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«Ou l'État prendrait-il le droit de dicter à mon médecin comment il doit me soigner?»

«Ce que prescrit et finance l'État ne fait que diffuser les soins et les rendre plus chers.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«Il est scandaleux de voir la bureaucratie voler au médecin du temps qui devrait revenir aux patients.»

«Je trouve aberrant que la bureaucratie me laisse de moins en moins de temps pour mes patients.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



«J'exige de mon médecin qu'il puisse me garantir un suivi personnalisé.»

«Je dois être certain de pouvoir soigner individuellement chacun de mes patients.»

[www.medicins-et-patients.fr](http://www.medicins-et-patients.fr)

Médecins et patients - ensemble, les uns pour les autres



Si le corps médical veut empêcher la possible introduction d'un budget global dans les prochains mois, il aura besoin des patients et des électeurs de tous les cantons. La campagne de la SMCB devrait être poursuivie en 2020; de nouveaux moyens de communication pour les cabinets sont en cours d'examen.

## TARDOC

TARDOC présenté au Conseil fédéral! Après plus de trois ans et demi de travail intensif, le nouveau tarif ambulatoire de curafutura et de la FMH a enfin pu être soumis à l'approbation du Conseil fédéral à la mi-juillet 2019. La FMH et curafutura ont certes des conceptions différentes de la neutralité des coûts, mais une première étape cruciale a été franchie. La structure tarifaire est actuellement en examen à l'OFSP – une évaluation du contenu est prévue pour l'été 2020.

## Procédures de consultation

### Initiative parlementaire «Surveillance de l'assurance-maladie. Garantir la protection de la personnalité»

Le principe selon lequel les données sur les patients ne doivent être transmises que de manière groupée est largement approuvé par la SMCB. Même s'il s'agit de la mise en place de la surveillance de l'assurance-maladie sociale, nous considérons que nos patients ont un droit absolu à la protection de leur personnalité: toutes les informations concernant leur état de santé et/ou les traitements effectués doivent toujours être considérées comme des données particulièrement sensibles et traitées avec une confidentialité absolue. Nous considérons donc que l'utilisation de données de patients non agrégées à des fins de surveillance n'est pas admissible: l'interdiction doit être formalisée afin que les assureurs ne transmettent pas ce type de données à l'OFSP.

### Initiative parlementaire pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins

La SMCB approuve la direction prise par la CSSS-N qui consiste à confronter un contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)». Elle refuse l'initiative sur les soins infirmiers. L'implantation d'objectifs abstraits d'un groupe professionnel au niveau de la constitution implique de nombreuses incertitudes; la série de mesures proposées par la CSSS-N permettra de répondre mieux et plus rapidement aux préoccupations légitimes de l'initiative sur les soins infirmiers.

Dans l'ensemble, la SMCB considère également que le règlement prévu dans l'initiative parlementaire est trop compliqué, peu praticable, inefficace, et donc probablement trop cher. Nous

craignons – vu qu'une telle solution constituerait un précédent pour d'autres prestataires actifs sur demande et pour le compte du médecin – un accroissement considérable du volume et une augmentation des coûts au détriment des assurés. Si le personnel infirmier était autorisé à exercer comme prestataire indépendant et que ses propres compétences en termes de soins de base étaient étendues aux soins de traitement, il faudrait alors se poser la question de la responsabilité, qui n'est pas prévue dans la proposition (à tort). Si la LAMal était adaptée en conséquence, les inconvénients l'emporteraient sur les avantages. C'est pourquoi la SMCB refuse une telle adaptation.

### Modification de l'OAMal et de l'OPAS concernant la nouvelle réglementation de la psychothérapie psychologique dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et l'adaptation des conditions d'admission des sages-femmes et des personnes fournissant des prestations sur ordonnance médicale

La SMCB, qui a également demandé un avis interne auprès de la Société bernoise de psychiatrie et psychothérapie, considère que le passage au modèle de prescription par l'acceptation des psychothérapeutes psychologiques en tant que prestataires indépendants à la charge de l'AOS, présente d'importants risques pour la qualité des soins psychiatriques de base. Nous le refusons donc par principe dans sa forme prévue. Les conséquences financières du nivellement et de l'augmentation de l'offre de soin qu'il prévoit sont difficiles à évaluer et devraient être considérables. Nous risquons d'avoir des soins de moins bonne qualité à des coûts plus élevés, ce que nous considérons comme absolument inacceptable au vu des mesures d'économies déjà en suspens au Conseil fédéral.

### Initiative parlementaire «Dispositifs médicaux figurant sur la liste des moyens et appareils. Instaurer la concurrence sur les prix»

Nous refusons l'objectif de la CSSS-N qui vise à introduire la concurrence sur les prix pour les dispositifs médicaux de la liste des moyens et appareils. Dans l'intérêt des patients malades, la SMCB s'engage pour le maintien des excellents services de soins de notre pays. D'éventuelles économies en faveur des assurés en bonne santé ne doivent influencer ni la qualité ni la sécurité des soins.

### Autres consultations

- Consultation concernant la modification de la loi sur les stupéfiants (LStup) – médicaments à base de cannabis
- Procédure de consultation: Loi sur le commerce et l'industrie
- Audition sur l'interopérabilité des services supplémentaires reliés au DEP
- Consultation du groupe de travail interprofessionnel sur le DEP – Rapport sur les «Allergies et intolérances»



**Au cours de la rencontre de mi-journée SMCB de l'été 2019, Jürg Schlup, président de la FMH, a averti des risques du budget global. Les membres du Grand Conseil du canton de Berne lui ont accordé toute leur attention. (Photo: Béatrice Devènes)**

- Consultation des normes nationales de qualité pour la prévoyance du cancer du côlon
- Consultation de la révision QUALAB
- Consultation sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie

De nombreuses consultations nationales importantes, et des consultations quasi hebdomadaires des parties prenantes HTA par la FMH ont constitué une charge excessive pour nos ressources. L'échange avec des associations (par ex. CCM, mfe) et d'autres sociétés cantonales de médecins a pris une place encore plus importante suite à ces retours.

Au niveau cantonal, nous nous sommes surtout consacrés à la stratégie de santé 2020–2030. Une fois de plus, nous avons eu l'occasion de présenter et de justifier nos commentaires, non seulement de manière directe mais aussi via les PME bernoises. Nous avons également pu représenter les intérêts d'associations professionnelles, comme celle des chiropracteurs.

#### **Enquête sur les soins médicaux**

À l'été 2019, la SMCB a réalisé pour la septième fois une enquête auprès de ses membres en exercice afin de connaître leur évaluation de la situation des soins médicaux. Le taux de réponse a été de 30 %. Comme la dernière enquête réalisée en 2017, celle-ci a pointé le manque de médecins dans le secteur des soins médicaux de premiers recours et la souffrance dans certaines spécialités: il existe toujours

un gouffre dans les soins médicaux dans le canton de Berne. Aujourd'hui, la pédiatrie et la psychiatrie sont également confrontées à des pénuries dans les régions urbaines. En revanche, la tendance est plutôt à l'excédent chez les chirurgiens orthopédiques, les radiologues et les cardiologues. Dans certaines disciplines, la situation des soins devrait bientôt s'aggraver: pas moins de 44 % des participants à l'étude cesseront leur activité dans dix ans maximum. On observe également une nette évolution dans le choix du format de cabinet: 61 % des médecins de Berne ayant participé à cette enquête sur les soins travaillent aujourd'hui dans des cabinets de groupes ou des centres médicaux; en 2013, ils n'étaient que 46 %. On en compte déjà 68 % chez les femmes, et même 87 % chez les moins de 40 ans. La numérisation gagne elle aussi du terrain. 62 % des médecins qui ont répondu facturent par voie électronique et saisissent les dossiers de leurs patients sur support numérique.

#### **Enquête permanente sur les coûts**

L'enquête permanente sur les coûts RoKo de la Caisse des médecins rassemble des données sur les coûts d'infrastructure des cabinets médicaux. Conformément aux statuts, les membres de la SMCB sont obligés de participer à l'enquête RoKo – pour de bonnes raisons: les chiffres des coûts de personnel et de locaux des médecins établis servent de base précieuse d'argumentation pour les négociations, et nous aident ainsi à éviter la baisse de la valeur du point. En 2017, on a observé une augmentation



**Esther Hilfiker, présidente de la SMCB, ainsi que ses deux vices-présidents Rainer Felber et François Moll (à d.), étaient présents comme chaque année au MEDifuture 2019 pour fournir des informations (et des oursons aux amandes) aux futurs professionnels.**  
(Photo: Marco Zanoni)

des dépenses et des recettes pour les cabinets participant à l'enquête, et un résultat similaire à légèrement inférieur à l'année précédente. Au cours de l'année sous revue, 810 personnes ont rendu le questionnaire (dernier délai: fin mars 2020).

#### **Fourniture des données de facturation**

La fourniture des données de facturation à des Trust Centers constitue une autre base indispensable pour les négociations avec les autorités et les partenaires tarifaires.

#### **MAS**

L'enquête MAS (Medical Ambulatory – Structure) 2017 de l'Office fédéral de la statistique OFS a eu lieu de novembre 2018 à fin avril 2019. Pour l'enquête MARS/MAS 2015, la SMCB avait appelé à boycotter la transmission de données à l'OFS car leur utilisation prévue n'avait pas été clairement définie. Une fois que les négociations entre la FMH et l'OFS ont permis de résoudre dans une large mesure les questions qui se posaient à l'époque, la SMCB a également invité ses membres à participer à la MAS 2017. Le 24 octobre 2019, l'Office fédéral de la statistique OFS a publié les résultats de l'enquête MAS 2017. 82 % des cabinets médicaux et des centres ambulatoires ont fourni des informations à l'OFS. L'enquête de 2017 renforce les résultats de l'enquête MAS de 2015, ce qui indique des données de qualité, stables et fiables.

## **3. Organisation**

### **Comité de la SMCB**

À l'occasion de l'assemblée des délégués de mars 2019, le docteur Ulrich Ackermann, spécialiste en médecine interne générale, a été élu au comité de la SMCB. Il représente le cercle médical du Seeland.

L'assemblée des délégués d'octobre 2019 a élu le docteur Samuel Leuenberger, spécialiste en médecine interne générale, au comité de la SMCB en tant que représentant du cercle médical de Haute-Argovie. La Haute-Argovie retrouve ainsi sa représentation au comité pour la première fois depuis cinq ans.

### **Statistiques des membres**

Membres fin 2019: 3927

Dont:

- Cat.01 «Membre indépendant, engageant sa responsabilité personnelle, avec autorisation de pratiquer»: 2100
- Cat.02 «Membre salarié avec un statut de cadre»: 202
- Cat.03 «Membre salarié sans statut de cadre et n'étant pas en formation postgrade»: 89



À l'occasion de l'assemblée des délégués de mars 2019, le docteur Ulrich Ackermann a été élu au Comité de la SMCB pour le cercle médical du Seeland.

(Photo: Marco Zanoni)

- Cat.04 «Membre en formation postgrade de la FMH»: 8
  - Cat.05 «Membre domicilié et exerçant à l'étranger»: 10
  - Cat.06 «Membre ne travaillant actuellement pas comme médecin»: 37
  - Cat.07 «Membre honoraire après cessation définitive de l'activité»: 437
  - Cat.09 «Membre honoraire après 40 ans d'affiliation ordinaire à la FMH»: 702
  - Cat.20 «Membre résidant en dehors du canton»: 87
  - Cat.21 «Membre salarié avec un statut de cadre» (base AMDHS): 117
- Autres catégories: 138

## 4. Réseaux/lobbying

### Rencontre de mi-journée destinées aux membres du Grand Conseil

Chaque année, la SMCB accueille des représentants du Grand Conseil du canton de Berne au restaurant «Zunft zu Webern» pour une rencontre de mi-journée autour de la politique de santé. En 2019, les discussions ont porté sur la série de mesures proposées par la Confédération pour maîtriser les coûts dans le secteur de la santé, ainsi que sur les risques d'un budget global. Après mon

introduction, au cours de laquelle j'ai également rappelé notre campagne d'affichage «Ensemble, les uns pour les autres», Jürg Schlup, président de la FMH, a présenté un exposé dont le sujet était: «Que faire si le budget est épuisé?» La salle était bien remplie, l'ambiance était à la concentration, et les sujets abordés ont donné lieu à de longues discussions. Tout le monde était d'accord sur le caractère nocif du budget global, et personne ne comprenait le comportement adopté par la classe politique.

### MEDIfuture

En novembre 2019, le congrès MEDIfuture a eu lieu au Stade de Suisse: l'occasion pour les jeunes et futurs médecins de s'informer sur les manières d'atteindre leur objectif de carrière. Très populaire, ce congrès était déjà complet plusieurs semaines à l'avance. Cette année aussi, la SMCB était présente sur place avec un stand, où je me trouvais accompagnée des deux vices-présidents, Rainer Felber et François Moll, ainsi que de nos collaboratrices Piroshka Wolf et Isabelle Müller. Nous avons distribué des brochures et des oursons aux amandes, et nous avons répondu aux questions. Comme chaque année, notre engagement s'est avéré payant, car nous avons eu l'occasion d'échanger avec les médecins de l'avenir et de prendre en compte leurs besoins.



L'assemblée des délégués d'octobre 2019 a élu le docteur Samuel Leuenberger au Comité de la SMCB, en tant que représentant du cercle médical de Haute-Argovie. (Photo: Lukas Lehmann)

## 5. Tâches/projets

### Assistants médicaux et VMA/OdA

VMA/OdA : Cette abréviation compliquée correspond à la dénomination de l'« Association des professions d'assistance médicale des organisations du monde du travail » en allemand. La VMA/OdA représente les trois associations professionnelles des médecins, des vétérinaires et des dentistes. Les employeurs de ces trois sociétés sont responsables, sur le plan organisationnel et financier, de l'organisation des cours interentreprises (CIE) de leurs assistants de cabinet. Les CIE – en complément de la formation dans le cabinet médical et à l'école professionnelle – transmettent des aptitudes pratiques de base.

Tandis que l'école professionnelle relève à 100 % du secteur public, les CIE sont financés par les employeurs. Les propriétaires de cabinets versent à cet effet une cotisation de 0,3 % des salaires soumis à l'AVS du cabinet médical. Cette cotisation est prélevée par la caisse de compensation medisuisse.

Les assistants médicaux, dentaires et vétérinaires sont formés à l'école professionnelle bernoise pour les professions d'assistance médicale, la be-med, détenue par une SA composée de la SMCB, de la Société suisse des médecins-dentistes SSO de Berne et de la Société des vétérinaires bernois

VBT, associée aux trois écoles Feusi, Didac et Noss. L'année prochaine, la be-med célébrera déjà ses 10 ans d'existence – je suis ravie de cette success story, qui n'aurait pas pu exister sans l'engagement infatigable des médecins au conseil d'administration, des membres du comité de la VMA/OdA, des membres de la commission CIE et de la direction de l'école !

Notre collègue Renato Tognina, président de la VMA/OdA depuis de nombreuses années, fait partie de ceux qui étaient là dès le début. En novembre 2019, il a cédé son poste à son successeur Uwe Bierbach. Je souhaite ici remercier Renato Tognina pour l'engagement important qu'il a montré pour la formation des jeunes professionnels !

### CI BeHealth/DEP

De nombreux acteurs travaillent actuellement au lancement du dossier électronique du patient (DEP). Et ce pour de bonnes raisons : les hôpitaux répertoriés sont tenus de rejoindre une communauté certifiée ou une communauté de référence avant le 15 avril 2020. Les maisons de retraite et les maternités répertoriées ont jusqu'au 15 avril 2022. Les fournisseurs de prestations ambulatoires, et donc les médecins praticiens, ne sont pas tenus pour l'instant de proposer un DEP ou de rejoindre une communauté de référence.

L'ancien président de la SMCB Beat Gafner et mon vice-président Rainer Felber suivent en première ligne les évolutions du secteur de la cybersanté et représentent les intérêts de la communauté des médecins auprès des organes importants. Il reste de nombreuses questions en suspens: la gestion coûteuse des données dans les cabinets médicaux sera-t-elle représentée dans la grille tarifaire? Quels sont les avantages concrets de l'introduction d'un DEP au niveau du médecin? Un accès sans obstacles aux plateformes de différents fournisseurs de systèmes est-il garanti? Nous allons continuer à suivre de près les évolutions.

Sans un soutien actif apporté par la Confédération et les cantons, associés aux communautés de référence et avec une régulation des tarifs correcte sur le plan économique, les médecins praticiens ne seront pas en mesure de faire décoller le DEP.

### **Assistanat au cabinet médical**

Le canton de Berne a lancé le programme «Assistanat au cabinet médical» en 2008; aujourd'hui, il participe chaque année au financement de 35 contrats d'assistanat de plusieurs mois. La SMCB est convaincue par le programme AC de Berne et le soutient activement. Nous nous engageons aux côtés du BIHAM, de l'Association des médecins de famille et de l'enfance bernois (VBHK) et de la Fondation pour la promotion de la formation en médecine de famille (FMF) pour poursuivre et enrichir le programme. Au cours de l'année, une évaluation a montré que le programme était un succès complet: huit participants sur dix sont déjà établis comme médecins de famille, ou souhaitent le devenir. Un résultat basé sur les retours de 151 médecins, sur un total de 165 à avoir suivi ce programme. Une analyse des 10 dernières années confirme cette heureuse augmentation de l'attractivité du métier de médecin de famille.

### **BIHAM**

Le BIHAM, l'Institut pour la médecine de famille de l'université de Berne, a fêté ses 10 ans le 7 novembre 2019. Pour la Société des médecins du canton de Berne, cet institut est très important: il a permis à la médecine de famille de s'établir comme discipline académique à part entière et de créer un réseau avec d'autres spécialités. La SMCB n'a pas hésité à s'engager dès le début pour le BIHAM, quitte à nager à contre-courant. Un engagement qu'elle poursuit d'ailleurs activement.

### **Nouveau règlement pour l'indemnisation et formation complémentaire sur l'aptitude à rester en cellule (AARC) par la SMCB et la police cantonale de Berne**

En collaboration avec la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne (POM, désormais SID), l'organe exécutif du comité cantonal de la SMCB a négocié un nouveau règlement pour l'indemnisation des prestations médicales: à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les médecins du service médical de garde ambulatoire pourront facturer directement leurs honoraires pour l'AARC à la police cantonale de Berne. Il en va de même pour les autres actions sur ordre de la police (constat de décès, placement à des fins d'assistance, évaluation de l'aptitude à conduire). Des sessions de formation complémentaire sur l'AARC ont eu lieu les jeudis 14 et 21 novembre 2019. Elles ont rencontré un grand intérêt, les deux dates étaient complètes et les retours très positifs.

### **Merci beaucoup!**

Je souhaite remercier ici tous ceux qui se sont engagés au cours de l'année dernière pour les intérêts de la SMCB. Tout d'abord mes deux vices-présidents, Rainer Felber et François Moll, pour leur coopération active. Un grand merci également à notre secrétaire Thomas Eichenberger, qui apporte ses conseils extrêmement engagés, compétents et intelligents à la SMCB. Je remercie aussi tous les membres du comité, délégués de la chambre médicale, représentants à la Commission de déontologie et d'autres commissions et groupes de travail pour leur engagement en faveur des médecins de Berne. Par ailleurs, je remercie notre couple de médiateurs, Helene et Beat Baur, qui savent arbitrer les conflits avec empathie et professionnalisme. Merci beaucoup à nos collègues secrétaires, Marie-Therese Zurkinden et Isabelle Müller! Isabelle Müller nous a malheureusement quittés le 31 janvier 2020 pour aller relever un nouveau défi professionnel; je lui souhaite le meilleur pour l'avenir, après ses longues années d'excellents services à la SMCB! Je souhaite la bienvenue à Sabine Bär, qui nous a rejoints en tant que secrétaire en mars 2020. La direction du secrétariat par Sandra Küttel, et auparavant par Piroshka Wolf qui est restée à nos côtés en tant que conseillère, mérite également un grand merci. Et enfin, merci pour le soutien précieux et professionnel du service de presse et d'information avec Marco Tackenberg et son équipe.